



Le Critérium Vétérans - Règlement

Mise à jour du 30 septembre 2017

ATTENTION : Les modifications sont marquées en bleu

Principe

- Le championnat de France vétérans est réservé aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours.
- Le tour départemental est qualificatif pour le tour régional. Ce dernier est qualificatif pour le tour national.
- Chaque échelon prend la responsabilité de sa compétition.

Tableaux

- Cette compétition comporte neuf tableaux :

Dames :

- V1 : joueuses âgées de plus de 40 ans
- V2 : joueuses âgées de plus de 50 ans
- V3 : joueuses âgées de plus de 60 ans
- V4 : joueuses âgées de plus de 70 ans

Messieurs :

- V1 : joueurs âgés de plus de 40 ans
- V2 : joueurs âgés de plus de 50 ans
- V3 : joueurs âgés de plus de 60 ans
- V4 : joueurs âgés de plus de 70 ans
- V5 : joueurs âgés de plus de 80 ans

Frais : Inscription et engagement

- Les clubs inscrivent leur(s) joueurs(s) et envoient leur bulletin d'inscription au responsable de la compétition.
- Les frais d'inscription et les pénalités sont comptabilisés par le responsable de l'épreuve.
- Dès que la liste des participants est diffusée sur le site (environ 8 jours avant la compétition), tout désengagement entraîne la retenue du montant de l'inscription qui sera notée dans la fiche « Compte Club ».
- Un joueur doit prévenir de son absence, au plus tard la veille à midi. A défaut, une pénalité en plus de la retenue de son engagement sera comptée (voir tarif en cours)
- Si ce dernier présente un certificat médical scanné (ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi) avant le mardi midi, suivant la compétition au responsable de l'épreuve, l'engagement et la pénalité s'annulent.

Déroulement de la compétition

- Dans chaque tableau et en fonction du nombre d'inscrits, le responsable et le juge-arbitre définissent la meilleure formule pour dégager un classement final.

Qualification pour le tour régional

- A l'échelon régional, le nombre de qualifiés dépend chaque saison du nombre d'inscrits par département.